

## COMPTE RENDU RÉUNION DE BUREAU DU 12 OCTOBRE 2020

### Etaient présents :

Manon Côte, Anne-Claire Darnajoux, André Blachon, Rodolphe Chassaing,  
Valérie Prost

### Ordre du jour :

Les festivités de Noël « La fête des lumières »

Vendredi 4 Décembre, Samedi 5 Décembre, Dimanche 6 Décembre 2020

1. Les Objectifs.
2. Les exposants.
3. Les animations.

### **1.Les Objectifs :**

Les commerçants se mobilisent en cette fin d'année pour proposer aux Ornanais et en partenariat avec la municipalité des festivités de Noël, le vendredi 4 Décembre, le samedi 5 Décembre et le Dimanche 6 Décembre 2020.

L'enjeu est de faire vivre le cœur du centre-ville pendant cet événement en permettant aux visiteurs une déambulation dans les rues principales d'Ornans dans le respect des règles sanitaires imposées par l'État.

L'extension des animations, la mise en place pour une partie de la journée d'un système rues piétonnes devra permettre de délester le flux de personnes attendu.

Les visiteurs auront une offre plus attractive dans un environnement de circulation plus agréable et sécurisant.

Ce contexte doit permettre aux commerçants et aux vendeurs ambulants de pouvoir profiter de l'événement pour débiter la saison de Noël sous d'heureux auspices malgré le contexte.

Le fil conducteur de ces festivités est la lumière (la fête des lumières).

ACC'OR a de nouveau investi dans de belles illuminations afin d'apporter féeries et surprises aux visiteurs. L'ensemble des commerçants va se mobiliser afin de mettre en lumière leurs commerces et apporter leur bonne humeur.

Nous travaillons pour qu'une véritable synergie s'exprime entre les différents acteurs présents lors de cette manifestation, la municipalité en premier chef, et le marché des producteurs. Nous mettons l'accent pour que les directives de sécurité sanitaire de la préfecture soient respectées :

Mesures anti-covid :

*Mise en place d'une signalétique « port du masque obligatoire » et 10 points « désinfection des mains » et infos gestes barrières Covid.*

*Séparation des stands de 2 mètres.*

*Mise en place de tables et bancs pour la restauration sur place. Pas de restauration à emporter ni à consommer en déambulation.*

*Communication en amont en direction des exposants et des clients visiteurs via réseaux sociaux ,emailing, sms sur les gestes barrières à respecter lors de cette manifestation.*

*Nous serons appuyés par les services de la commune pour nous apporter toute information nécessaire afin de respecter le cadre légal des directives imposées par l'État*

*Nous travaillerons également afin qu'un soutien logistique de la mairie soit apporté sur la mise en place matériel de ces mesures*

## **2.Les Exposants :**

### **Lieu 1 : Place Courbet :**

20 exposants sont prévus, 16 inscrits à ce jour. Inscriptions jusqu'au 24/10/20.

**Référente pour les exposants :** Valérie Prost son tél / 06 33 72 92 66

A proximité des points de restauration seront installés tables et bancs avec rubans distanciation.

Le marché des producteurs sera déplacé devant Baby confort. Certains producteurs seront inscrits sur la place pour la durée des festivités.

- ✓ 20 exposants.
- ✓ 3 Sapins artificiels illumination électrique (du 30 Novembre au 2 Janvier 2020).
- ✓ Vente de sapins, bijoux, déco, marrons chauds, crêpes,...etc.
- ✓ 2 points de restauration avec tables et chaises.
- ✓ Vitabris avec tables et chaises pour restauration.

- ✓ 1 Animation musique en déambulation.
- ✓ Père Noël déambulant.
- ✓ 1 Boîte aux lettres Père Noël.

### **Lieu 2 : Place Saint Vernier :**

- ✓ 4 Exposants.
- ✓ Les Arts du Japon.
- ✓ Association AO2A ( FlammenKuche).
- ✓ 1 manège (Alain Cuby).
- ✓ 1 pêche au canard.
- ✓ Animation Lamas.
- ✓ 2 sapins artificiels de 3 mètres illuminés (du 30 Novembre au 2 Janvier 2020).
- ✓ Stand Acc'or proposant « Les cocktails de Noël » et vente jeu tombola.
- ✓ **Référente pour le stand Acc'or :** Manon Côte son tél / (06 38 51 00 48)
- ✓ 1 Boîte aux lettres Père Noël.

### **Lieu 3 : Les Arcades de la Mairie**

- ✓ Animations Père Noël déambulant.
- ✓ 1 Boîte aux lettres Père Noël.
- ✓ 2 sapins artificiels de 3 mètres illuminés (du 30 Novembre au 2 Janvier 2020).
- ✓ 1 Animation musique en déambulation.

### **Lieu 4 : Verrière de la Mairie et salle du Prévôt**

- ✓ La Maison du Père Noël, avec photos gratuites des enfants.  
Filtrage et comptage afin de respecter les règles sanitaires.
- ✓ Petits cadeaux donnés aux enfants.
- ✓ 1 Animation musique en déambulation.
- ✓ 1 Boîte aux lettres Père Noël.

### **Lieu 5 : Place Humblot**

- ✓ *Mise en place d'un chalet (exposant à définir...).*
- ✓ Un grand sapin de 4 mètres illuminé (du 30 Novembre au 2 Janvier 2020).
- ✓ 1 Boîte aux lettres Père Noël.
- ✓ 2 sapins artificiels de 3 mètres illuminés (du 30 Novembre au 2 Janvier 2020).

### **Lieu 6 : Place du Jura**

- ✓ Un grand sapin de 4 mètres illuminé (du 30 Novembre au 2 Janvier 2020).

### **Lieu 7 : Place Robert Fernier ( Musée G. Courbet)**

- ✓ Un grand sapin de 4 mètres artificiel.
- ✓ 1 Boîte aux lettres Père Noël.
- ✓ Le Café des Arts a investi dans 2 sapins artificiels pour décorer les pourtours de sa terrasse.

### **Lieu 8 : Église Saint Laurent.**

- ✓ Rien de prévu pour le moment

## **3.Les animations :**

Centre ville piéton définition des horaires et des lieux précis seront arrêtés suite au rendez-vous pris auprès de la municipalité et Police Municipale. (Fin Octobre)

### **Musique :**

Sonorisation du centre ville de la semaine du 4 décembre jusqu'au 25 décembre.

Déambulation de la Funky Clic avec à la demande générale de nouveaux morceaux. ( Captain Flamme, Goldorak....)

### **Le Père Noël :**

Le père Noël sera bien là pour les séances photos.

Sa maison devrait être installée sous les arcades de la mairie (les salles étant déjà toutes louées à d'autres assos ou artistes).

Il déambulera dans le centre-ville et peut-être sur une calèche.

### **Les boîtes aux lettres du Père Noël :**

Référente boîtes aux lettres Père Noël : Anne-Claire (06 80 40 36 70)

Des « Boîtes aux lettres du Père Noël » seront placées :

Place Courbet, Place Humblot , Place Robert Fernier, Arcades Mairie, Place Saint Vernier.

Celles-ci seront rentrées tous les soirs par des commerçants référents qui, régulièrement relèveront les lettres.

Un courrier type sera envoyé à chaque enfant avec invitation à passer au bureau Acc'or pour recevoir un petit cadeau.

Boîtes réalisées et offertes par Anne-Claire DARNAJOUX ainsi qu'un stock de petits cadeaux « fournisseurs ». Le bureau accepte vos dons petits cadeaux. Vous rapprochez d'Alexia qui adore les cadeaux.

Référente boîtes et lettres Père Noël : Anne-Claire (06 80 40 36 70 )

### **La Culture :**

Nos festivités accueilleront Lola Sémonin dite La Madeleine Proust.

Rencontres et dédicaces de la comédienne (endroit à définir)

### **Les illuminations :**

Mis en place de sapins qui étaient présents place Vendôme. Sapins artificiels avec Led de belle qualité.

La mairie a fortement investi en achetant 6 Sapins, complétant ceux dont est déjà propriétaire ACCOR ( 7). Donc 13 en totalité.

Projet d'illuminé le grand pont d'Ornans

Projet mise en place sur facade de jeux de lumière ( rendez vous pris avec un professionnel fin Octobre)

### **La Nature :**

Déambulation des lamas (demande en attente de réponse)

### **LE RÊVE :**

Les référents sur cette mission :

Rodolphe CHASSAING ( 06 62 80 36 29)

Aléxia NERENHAUSEN ( 03 81 62 27 87)

Anne Claire DARNAJOUX (06 80 40 36 70)

**Le grand Jeu Grattage Tombola : Vente de ticket à gratter (2€)**

**Avec en gros lot une voiture à gagner (en cours de négociation)**

Ce jeu grattage et tombola débutera normalement en novembre avec à la clé de nombreux chèques cadeaux à gagner et le gros lot, la voiture !

Une campagne de publicité radios accompagnera ce jeu, ainsi qu'une affiche liée aux festivités de Noël.

Nous demanderons à tous les adhérents Acc'or de se mobiliser pour la vente des tickets à gratter dans leurs commerces, lieux d'exposition, idées cadeaux, infos clientèle perso....

Une urne de dépôt des coupons tombola sera présente dans chacun des commerces adhérent à cette opération.

#### Questions diverses :

André Blachon rappelle le partenariat initié avec l'Association

« le souvenir Français ». Le concert à l'Église Saint Laurent a lieu le 30 Octobre à 19H15.

Il rappelle également qu'une demande occupation de l'espace public Église Saint Laurent a été faite pour l'organisation d'un concert de Noël le Dimanche 20 Décembre (chants et musique de Noël) avec l'orchestre d'harmonie municipal.

Fin de la réunion à 20h15

Valérie pour Acc'OR